

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

JEUDI 31 JANVIER 2008

Le jeudi trente et un janvier deux mille huit, à 20 heures 30, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Sud Grenoblois, dûment convoqué, s'est réuni à Jarrrie, sous la présidence de Norbert GRIMOUD.

En exercice : 48

Présents : 31

Votants : 34

Présents : Yolande ADOBATI, Roger BARBERY, Alain BERHAULT, Pierre BLANC, Michel BONNET, Joëlle CERONI, Gérard DARCUEIL, Jean-Pierre DARSAC, Jean-Jacques DEFAITE, Michel DURAND, Marie FASOLA, Jean-Michel FINET, Gilbert GACON, Jean-Marc GAUTHIER, Brigitte GOILLOT, Anne LE GLOAN, Bernard LE RISBÉ, Patrick MARRON, Marie-Thérèse MERCIER, Alain MONTEILLET, Anouk MULÉ, Jacques NIVON, Jean Claude OGIER, Bernard PRIVAT, Pierre SION, Gilles STRAPPAZZON, Tonino TOIA, Gilbert ZABONI.

Absents représentés : Michel DOFFAGNE représenté par Raphaël GUERRERO, Gilles MARGAT représenté par Monique GRENIER.

Absents ayant donné pouvoir : Patrick LACLIE a donné pouvoir à Anouk MULÉ, Robert MEYER a donné pouvoir à Jean Claude OGIER, Jean-Pierre REVERDY a donné pouvoir à Anne LE GLOAN.

Absents : Fabrice ACHARD, Jean-Claude BIZEC, Jean-Pierre CHAVANT, Gérard CRET, André DECARD, Elise DEGANO, Jean GALLEGRO, Yves MAGNAT, Pascal MARINI, Jacques MARTINEAU, Pierre MARTOIA, Méline RAMBAUD, Danièle SCIMONE, Roger TASSAN.

Date de la convocation : 24 janvier 2008

Secrétaire de séance : Jean-Jacques DEFAITE

Préalablement à l'ouverture de la séance, le Conseil de Communauté est informé de la signature du contrat territorial avec le Département de l'Isère dans le cadre du nouveau dispositif des dotations territoriales récemment mis en place par le Conseil Général de l'Isère. Une rencontre des élus du Sud Grenoblois avec le Conseil Général en vue d'envisager une évolution des modalités de répartition de ces aides se tiendra dans le courant de l'année 2008.

Le compte rendu de la dernière séance est adopté.

Les décisions prises dans le cadre des délégations d'attributions sont communiquées, à savoir :

- ✓ Attribution d'une aide régionale à M. Auguste CADORIN pour la réhabilitation d'un logement dans le cadre du programme d'intérêt général de cohésion sociale (750,00 €)
- ✓ Attribution d'une aide régionale à Jean-Michel ANDRE pour la réhabilitation d'un logement dans le cadre du programme d'intérêt général de cohésion sociale (97,20 €)

Au cours de cette séance, le Conseil de Communauté, à l'unanimité,

- **a débattu** des orientations budgétaires de la communauté de communes du Sud Grenoblois

- **a décidé** d'accorder une subvention de 146 000 € à l'office de tourisme du Sud Grenoblois.

- **a approuvé** la convention à intervenir avec Eco Folio afin de bénéficier d'un soutien pour la collecte et le traitement des déchets d'imprimés papiers non adressés.

Le Président,
Norbert GRIMOUD